



Le Controis
en Sologne
Centres • Félings
Fougères sur Billon
Duchamps • Théray

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 mars 2022

Nombre de conseillers :

- En exercice : 33
- Présents : 29
- Volants : 32

Date de convocation :

4 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois de mars à 17h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur BRAULT Jean-Luc, Maire du Controis-en-Sologne.

Présents : BRAULT Jean-Luc, LELARGE Antoine, BARDOUX Delphine, MARTELLIERE Eric, POUILLAIN Anne-Laure (présence à partir de 17h28), MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, BAUMER Thierry, LE PABIC Christiane, CHASSET Michel, BESNÉ Christophe, BARON Hervé, COLLIN Guillaume, COMPAIN Sabrina, CORNEVIN Bernard, DELAILLE Céline, DELORD Martine, GUIGNÉ Magaly (arrivée à 17h28), HUC Béatrice (présence de 17h à 18h35), LEBERT Eric, LEDDET Jean-Luc, LÉONARD Magali, MORIN Isabelle, PÉAN-NORGUET Elodie, POITEVIN Joël, QUENIOUX Michel, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TÉTOT Pascale

Absents excusés : HUC Béatrice (pouvoir à MARTELLIERE Eric à partir de 18h35), LEGOUY Quentin (pouvoir à BRAULT Jean-Luc), MICHOT Karine (pouvoir à BESNÉ Christophe), POUILLAIN Anne-Laure (pouvoir à BESNÉ Christophe de 17h à 17h28), TURGIS Isabelle (pouvoir à COLLIN Guillaume)

Absente : THEPIN Julie

Madame Pascale TÉTOT est désignée secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 FEVRIER 2022

Adopté à l'unanimité.

FINANCES

DB n°2022-0301 : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE

Au cours de l'année 2021, la commune a procédé aux transactions immobilières suivantes :

1 – ACQUISITIONS

PARCELLES	CONTENANCE	PRIX	OBSERVATIONS
CH 215 (Contres)	812 m ²	18 300,72 €	Frais acquisition et actes (Echange)
C 1324 (Fougères)	1670 m ²	4 972,00 €	Frais Acquisition
C 1326 (Fougères)	3302 m ²		
BP 264 (Contres)	2041 m ²	1 608,84 €	Frais d'acquisition et acte
BP 265 (Contres)	75 m ²		
BP 266 (Contres)	1565 m ²		
BP 261 Contres)	1802 m ²		

2 – CESSIONS

PARCELLES	CONTENANCE	PRIX	OBSERVATIONS
BR 42 (Contres)	6 263 m ²	59 400,00 €	Terrain
B 1272 (Fougères)	56 m ²	500,00 €	Terrain
CH 216 (Contres)	348 m ²	17 789,72 €	Terrain (Echange)
BP 283 (Contres)	1 123 m ²	1 351,39 €	Terrain

DB n°2022-0302 : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

BUDGET ANNEXE : COMMERCE CENTRE BOURG

Au cours de l'année 2021, la commune a procédé aux transactions immobilières suivantes :

1 – ACQUISITIONS

PARCELLES	CONTENANCE	PRIX	OBSERVATIONS
C 475 (Fougères)	650 m ²	1 961,38 €	Frais d'acte (restaurant)
C 835 (Fougères)	536 m ²	10 919,54 €	Acquisition

2 – CESSIONS

PARCELLES	CONTENANCE	PRIX	OBSERVATIONS
CI 226 (Contres)	162 m ²	160 000,00 €	Magasin et appartement
CI 227 (Contres)	44 m ²		
CI 228 (Contres)	102 m ²		

DB n°2022-0303 : VENTE DE LA BALAYEUSE NEW 500 FR Séries

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de vendre la balayeuse New 500 FR séries au prix de 57 000 €

DB n°2022-0304 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2022

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 29 voix POUR et 3 ABSTENTIONS d'attribuer les subventions au titre de l'année 2022 : voir tableau annexé.

DB n°2022-0305 - 0306 – 0307 – 0308 – 0309 - 0310

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DRESSE PAR M. DEVOS Pierre-Loup, Trésorier

BUDGET PRINCIPAL : COMMUNE

BUDGET ANNEXE : EAU DSP

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT DSP

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT REGIE

BUDGET ANNEXE : COMMERCE

BUDGET ANNEXE : RESEAU DE CHALEUR

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Adoptés à l'unanimité.

DB n°2022-0311 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET PRINCIPAL : COMMUNE

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le compte administratif qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses 6 595 182,85 €

Recettes 9 059 316,14 €

Excédent 2 464 133,29 €

INVESTISSEMENT

Dépenses 4 439 819,18 €

Recettes 3 519 846,60 €

Déficit 919 972,58 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 1 544 160,71 €

DB n°2022-0312 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – EXERCICE 2021

BUDGET PRINCIPAL « COMMUNE »

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BRAULT Jean-Luc, décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit : Article 1068 : 2 464 133,29 €

DB n°2022-0313 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL : « COMMUNE »

Le Conseil Municipal décide d'approuver, par 28 voix POUR et 4 ABSTENTIONS le budget primitif 2022 dont les montants s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	7 297 896,00 €
Recettes	7 297 896,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	8 804 900,77 €
Recettes	8 804 900,77 €

DB n°2022-0314 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**BUDGET ANNEXE – EAU DSP**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le compte administratif qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	104 212,18 €
Recettes	833 898,41 €
Excédent	729 686,23 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	537 951,67 €
Recettes	422 481,54 €
Déficit	115 470,13 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 614 216,10 €

DB n°2022-0315 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – EXERCICE 2021**BUDGET ANNEXE « EAU DSP »**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BRAULT Jean-Luc décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit : Article 1068 : 729 686,23 €

Adopté à l'unanimité.

DB n°2022-0316 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022**BUDGET ANNEXE : « EAU DSP »**

Le Conseil Municipal décide d'approuver, par 28 voix POUR et 4 ABSTENTIONS le budget primitif 2022 dont les montants s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	186 524,65 €
Recettes	186 524,65 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	1 356 668,83 €
Recettes	1 356 668,83 €

DB n°2022-0317 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT DSP**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le compte administratif qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	259 518,98 €
Recettes	316 321,17 €
Excédent	56 802,19 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	441 914,66 €
Recettes	379 750,65 €
Déficit	62 164,01 €

RESULTAT DE L'EXERCICE - 5 361,82 €

DB n°2022-0318 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – EXERCICE 2021

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT DSP»

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BRAULT Jean-Luc, décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit : Article 1068 : 56 802,19 €

Adopté à l'unanimité.

DB n°2022-0319 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

BUDGET ANNEXE : « ASSAINISSEMENT DSP»

Le Conseil Municipal, décide d'approuver, par 28 voix POUR et 4 ABSTENTIONS le budget primitif 2022 dont les montants s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	312 373,86 €
Recettes	312 373,86 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	865 805,87 €
Recettes	865 805,87 €

DB n°2022-0320 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT REGIE DIRECTE

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le compte administratif qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	244 404,56 €
Recettes	318 922,34 €
Excédent	74 517,78 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	91 797,38 €
Recettes	310 561,08 €
Excédent	218 763,70 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 293 281,48 €

DB n°2022-0321 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – EXERCICE 2021

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT REGIE»

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BRAULT Jean-Luc, décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit : Article 002 : 74 517,78 €

Adopté à l'unanimité.

DB n°2022-0322 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

BUDGET ANNEXE : « ASSAINISSEMENT REGIE DIRECTE»

Le Conseil Municipal décide d'approuver, par 28 voix POUR et 4 ABSTENTIONS le budget primitif 2022 dont les montants s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	318 120,20 €
Recettes	421 665,86 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	370 089,38 €
Recettes	382 033,90 €

**DB n°2022-0323 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET ANNEXE – COMMERCE**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le compte administratif qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	258 943,02 €
Recettes	291 715,22 €
Excédent	32 772,20 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	1 307 862,09 €
Recettes	406 633,68 €
Déficit	901 228,41 €

RESULTAT DE L'EXERCICE - 868 456,21 €

**DB n°2022-0324 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – EXERCICE 2021
BUDGET ANNEXE « COMMERCE »**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BRAULT Jean-Luc, décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit : Article 1068 : 32 772,20 €
Adopté à l'unanimité.

**DB n°2022-0325 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 5
BUDGET ANNEXE : « COMMERCE »**

Le Conseil Municipal décide d'approuver, par 30 voix POUR et 2 ABSTENTIONS le budget primitif 2022 dont les montants s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	118 127,00 €
Recettes	118 127,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	1 024 185,41 €
Recettes	1 024 185,41 €

**DB n°2022-0326 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
BUDGET ANNEXE – RESEAU DE CHALEUR**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le compte administratif qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	37 624,62 €
Recettes	62 105,08 €
Excédent	24 480,46 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	47 233,42 €
Recettes	49 734,00 €
Excédent	2 500,58 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 26 981,04 €

**DB n°2022-0327 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – EXERCICE 2021
BUDGET ANNEXE « RESEAU DE CHALEUR »**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BRAULT Jean-Luc, décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit : Article 002 : 24 480,46 €
Adopté à l'unanimité.

DB n°2022-0328 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

BUDGET ANNEXE : « RESEAU DE CHALEUR »

Le Conseil Municipal, décide d'approuver, à l'unanimité, le budget primitif 2022 dont les montants s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	37 560,00 €
Recettes	72 321,46 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	33 031,00 €
Recettes	37 950,58 €

DB n°2022-0329 : CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION AS CONTRES POUR L'ANNEE 2022

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide par 29 voix POUR et 3 ABSTENTIONS d'approuver les termes de la convention annexée, d'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 36942€ à l'AS Contres, d'autoriser le Maire ou en cas d'empêchement l'Adjoint délégué aux finances à signer cette convention pour l'année 2022.

DB n°2022-0330 : CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION EVEIL DE CONTRES POUR L'ANNEE 2022

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention annexée, d'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 22000€ à l'Eveil de Contres, d'autoriser le Maire ou en cas d'empêchement l'Adjoint délégué aux finances à signer cette convention pour l'année 2022.

La séance est levée à 19h20

Le 23 mars 2022
Le Maire,
Jean-Luc BRAULT

DETAIL DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS DU CONTROIS EN SOLOGNE - 2021/2022

Domaine	Communes	NOM DE L'ASSOCIATION	€ accordé	Observations
			2022	
SCOLAIRE	THENAY	Association des Parents d'Elèves de Thenay Monthou	400 €	ACHAT DE TABLETTES
	CONTRES	APEL Ecole STE GENEVIEVE	1 500 €	PROJET MAGIE
		ADER "Association Départementale sécurité routière" Formation aux écoles	294 €	49 élèves x 6.€
		SOUS TOTAL	2 194 €	
SPORTS	FOUGERES	AFB Association Fougéroise de Badminton	200 €	
	CONTRES	ASC Association Sportive de Contres (foot)	36 942 €	(23000 + 13942 pour transport)
	CONTRES	Club Cyclotouriste Controis (vélo)	1 500 €	
	CONTRES	Eveil de Contres	22 000 €	
	THENAY	Football Club TPS (Thenay-Pontlevoy-Sambin)	450 €	
	CONTRES	Gymnastique Volontaire Controise	2 000 €	
	FOUGERES	Gymnastique Volontaire Fougères	500 €	
	THENAY	La Boule de Thenay	300 €	
	CONTRES	Roller Club Controis	800 €	
	CONTRES	Tennis Club Controis	7 000 €	FUSION DES 2 CLUBS
	F-F-O	Tennis club Fougères-Ouchamps-Feings		
	OUCHAMPS	Tennis de table CTT Ouchamps - CTTO	450 €	
	CONTRES	Tir à l'Arc Controis	1 200 €	
	F-F-O	US Foot Fougères-Ouchamps-Feings	2 000 €	
	CONTRES	Vélo Club Controis	9 400 €	(inclus participation pour le criterium)
	CONTRES	Vélo Club Controis	4 000 €	course
		SOUS TOTAL	88 742 €	
POMPIERS	CONTRES	Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Contres	200 €	
	CONTRES	Association des Jeunes Sapeurs Pompiers de Contres	900 €	
	CONTRES	Amicale des Sapeurs Pompiers de Contres	700 €	
	OUCHAMPS	Association des Sapeurs Pompiers de Ouchamps	500 €	
	THENAY	Amicale des Sapeurs Pompiers de Pontlevoy-Thenay-Sambin	400 €	
			SOUS TOTAL	2 700 €
LOISIRS	CONTRES	A.L.C.C Ateliers des Loisirs Créatifs Controis	400 €	
	FOUGERES	Ateliers de la rue	200 €	
	FOUGERES	Association fougéroise "Loisirs & detente"	500 €	
	THENAY	Atelier thenaysien	300 €	
	CONTRES	C.L.I.C. Club de Loisirs Informatiques Controis	600 €	
	CONTRES	Chorale "La Croche Chœur"	900 €	
	FOUGERES	Chorale "Joie et chansons" - Fougères	700 €	
	CONTRES	Contres UT	2 000 €	
	THENAY	La Draisiennne - Ass. de loisirs Thenay	300 €	
	OUCHAMPS	Société de peche l'ARIFE	400 €	
	OUCHAMPS	Association de chasse ACCA Ouchamps	250 €	
	THENAY	Société de chasse de Thenay	250 €	
			SOUS TOTAL	6 800 €
AUTRES	CONTRES	ADEPERC	300 €	
	CONTRES	Association "Etincelles" - Contres	1 000 €	
	CONTRES	Confrérie des Mangeux d'Espargues de Sologne	1 150 €	
	CONTRES	Confrérie des Tastes Confitures de Sologne	200 €	
	CONTRES	Corsica 41	500 €	
	CONTRES	FNATH. Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	500 €	
	CONTRES	Syndicat des marchés de France en Loir et Cher	300 €	
		SOUS TOTAL	3 950 €	

Domaine	Communes	NOM DE L'ASSOCIATION	€ accordé	Observations
			2022	
PATRIOTIQUE	CONTRES	Le Souvenir Français (Contres/Bracieux)	100 €	
	CONTRES	U.N.C.A.F.N. Union Nationale des Combattants d'AFrique du Nord - Contres	400 €	
	CONTRES	U.N.R.P.A. Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées	700 €	
	OUCHAMPS	U.N.R.P.A. Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées	700 €	
	OUCHAMPS	FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie	130 €	
	CONTRES	FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie	130 €	
			SOUS TOTAL	2 160 €
RÉSERVES			25 000 €	
			131 546 €	

DETAIL DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS HORS LE CONTROIS-EN-SOLOGNE - 2021/2022

		NOM DE L'ASSOCIATION		Observations
		CFA MFEO SORIGNY - 37	160 €	2 élèves x 80 €
		Chambre des Métiers et de l'artisanat du 37 - TOURS	560 €	7 élèves x 80.€
		Course cycliste "la route d'Eole" - Association de Vineuil	2 500 €	
		Association des Conciliateurs de justice du Loir et Cher	150 €	
		Association des Secrétaires de Mairie et DG des communautés de communes	200 €	
		Association Prévention Routière (Loir et Cher)	250 €	
		CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	150 €	
		Sologne Nature Environnement	100 €	
			4 070 €	
			135 616 €	